

Séance régulière du 3 mars 2008

À cette assemblée régulière tenue le troisième jour du mois de mars de l'an deux mille huit, étaient présents, Monsieur Yvan Leblond, maire, Madame et Messieurs les membres du conseil.

*Monsieur Clément Marcoux
Monsieur Clément Roy
Monsieur Johnny Carrier*

*Monsieur Ghislain Pouliot
Monsieur Claude Poulin
Madame Myriam Drouin*

Madame Nicole Thibodeau, directeur-général et secrétaire-trésorier est aussi présente.

Acceptation de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Poulin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé.

Acceptation des procès verbaux

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Marcoux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que les procès verbaux de la séance régulière du 4 février 2008 soient acceptés tel que rédigés.

Vérification des comptes du mois

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Johnny Carrier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que les comptes du mois s'élevant à cent trois mille huit cent quatre vingt une et soixante et onze (120 826.71 \$ dont (49 201 \$ = Quote-part MRC et 16 945 \$ = Véloroute) soient acceptés et payés tel que présentés. (Documents annexés).

Sûreté du Québec (établir les priorités pour 2008)

CONSIDÉRANT la demande de la Sûreté du Québec afin que la Municipalité fasse part de leurs priorités en matière de sécurité publique;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Roy

2261-03-08

ET RÉSOLU UNANIMEMENT de faire à la demande à la Sûreté du Québec de prioriser :

- 1- Une surveillance accrue pour les limites de vitesse dans les rues et aux arrêts obligatoires;*
- 2- Vitesse excessive sur la route 171;*
- 3- Circulation locale seulement dans la route Carrier et le rang Saint-Henri;*
- 4- Vitesse à surveiller dans la 10^e Rue surtout au changement des quarts de travail de l'Imprimerie Solisco;*
- 5- Pendant la période estivale, prioriser la 6^e Rue (terrain de jeux) et le Festival de l'Épi.*
- 6- Continuer les bonnes relations avec le parrain de la Municipalité.*

Nomination des membres du Conseil sur les comités

O.M.H. : Claude Poulin, Myriam Drouin

Loisirs: Clément Roy, Myriam Drouin

Urbanisme : Claude Poulin, Clément Marcoux

Salle Multifonctionnelle : Claude Poulin, Clément Roy

Développement : Ghislain Pouliot

Bibliothèque, représentant (e) : Myriam Drouin, Johnny Carrier

Agriculture : Johnny Carrier

Incendie : Ghislain Pouliot, Johnny Carrier

Sécurité publique : Ghislain Pouliot, Claude Poulin

Voirie : Claude Poulin, Clément Marcoux

Comité toponymie : Myriam Drouin

Journal Info-Scott : Clément Marcoux, Ghislain Pouliot, Clément Roy, Claude Poulin, Johnny Carrier et Myriam Drouin

Service régional de résidence locale: Johnny Carrier

Comité d'administration: Clément Marcoux, Ghislain Pouliot

Festival de l'Épi : Clément Roy

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Poulin

2262-03-08

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que toutes ces nominations soient effectives à compter de ce jour.

***Office Municipal d'Habitation
Rapport budgétaire***

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport budgétaire 2008 de l'Office Municipal d'Habitation totalisant des revenus de 41 484 \$ et des dépenses de 105 387 \$;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Poulin

2263-03-08

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que le conseil de la Municipalité de Scott accepte le rapport budgétaire 2008 de l'Office Municipal d'Habitation concernant la contribution de la Société d'Habitation du Québec pour un montant de 57 513 \$ ainsi que la contribution de la Municipalité au montant de 6 390 \$.

Demande d'aide financière (Moisson Beauce)

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Moisson Beauce en ce qui concerne une banque alimentaire qui dessert six (6) MRC et ce, seulement avec 32% de subvention gouvernementale;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Marcoux

2264-03-08 *ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité accorde un montant de 50,00 \$ à l'organisme Moisson Beauce.*

Demande d'appui (La Maison des jeunes L'Utopie)

CONSIDÉRANT la demande d'appui pour La Maison des jeunes l'Utopie;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Poulin

2265-03-08 *ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité de Scott appuie la Maison des jeunes l'Utopie en vue d'implanter des services d'aide, d'écoute et d'accompagnement.*

Reçus à chaque citoyen

CONSIDÉRANT qu'afin de diminuer les frais de poste pour l'envoi de reçus de taxes municipales;

CONSIDÉRANT qu'à l'article 1568 du Code civil, une Municipalité n'est pas tenue de faire parvenir un reçu, sauf en cas de demande;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Roy

2266-03-08 *ET RÉSOLU UNANIMEMENT que dorénavant les reçus seront postés sur demande du contribuable seulement et lorsque le compte sera à zéro. La Municipalité continuera par contre de faire des rappels des comptes passés dûs.*

Démission de Messieurs Philippe-Étienne Grégoire et Laurent Henrich à titre de pompiers à temps partiel.

CONSIDÉRANT la rencontre du 27 février dernier avec la présence de Messieurs Ghislain Jacques, directeur du Service Sécurité Incendie, Frédérick Marcoux, directeur-adjoint, Magella Parent, capitaine ainsi que Philippe-Étienne Grégoire, pompier à temps partiel;

CONSIDÉRANT que Monsieur Grégoire a remis sa démission en tant que lieutenant du Service de Sécurité Incendie de la Municipalité;

CONSIDÉRANT le non-respect du règlement numéro 160 en raison de l'absence répétitive de Monsieur Grégoire aux interventions et aux pratiques depuis janvier 2007;

CONSIDÉRANT que Monsieur Henrich s'est déniché un emploi à l'extérieur de la Ville de Québec;

CONSIDÉRANT que Monsieur Henrich a remis sa démission à Monsieur Ghislain Jacques, directeur du Service de Sécurité incendie en tant que pompier à temps partiel pour la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ghislain Pouliot

2267-03-08 *ET RÉSOLU UNANIMEMENT que le conseil municipal appuie et accepte les démissions de Messieurs Philippe-Étienne Grégoire, lieutenant du Service de Sécurité Incendie de la Municipalité et Laurent Henrich, pompier à temps partiel.*

Vente d'étagères – Bibliothèque

CONSIDÉRANT l'achat de nouvelles étagères pour la Bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT que la Municipalité pour se départir de ses biens, doit obligatoirement aller en soumission;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ghislain Pouliot

2268-03-08

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité met en vente les étagères soit : à l'unité, en partie ou en lot. Les soumissions devront nous parvenir avant le 5 mai, 16 :00 hres.

Demande d'achat de livres pour la bibliothèque

Pour faire suite à une demande du comité de la bibliothèque pour l'achat de livres;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Marcoux

2269-03-08

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la municipalité accorde un montant de 300,00\$ pour acheter des livres conditionnellement à ce que les achats soient faits aux endroits désignés par le Réseau-Biblio et que les volumes soient reliés tel que recommandés.

Fabrique Saint-Maxime

CONSIDÉRANT que la Fabrique accepte de céder une partie de terrain à la Municipalité afin de faire le prolongement de la 14^e Rue jusqu'à la 16^e Rue;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Marcoux

2270-03-08

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité est prête à faire le déneigement du stationnement de l'église à vie, faire une rue selon les conformités, défrayer les frais de cadastrage et d'arpentage ainsi que les frais notariés.

Terrain rue Bellerive

CONSIDÉRANT l'offre pour l'achat d'une bande de terrain longeant la Rivière Chaudière située dans la rue Bellerive;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Poulin

2271-03-08

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité n'est pas intéressée et ne voit pas l'utilité de faire l'achat de ce terrain.

Mandat à BPR

CONSIDÉRANT le projet de mise aux normes concernant le système d'aqueduc;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Marcoux

2272-03-08

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité donne le mandat à BPR pour le projet de la mise aux normes de l'usine de production d'eau potable, afin de déposer le projet pour obtenir les subventions appropriées soit dans FIMR ou Chantier Canada.

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par le conseiller Claude Poulin à 21 :05 hres et ajournée au 12 mars à 19 :00 hres.